



TERRES
-DE-
CAUX

le mag

Journal de la commune nouvelle Terres-de-Caux
décembre 2017 - n°1



Connaître la commune nouvelle

AUZOUVILLE-AUBERBOSC, BENNETOT,
BERMONVILLE, FAUVILLE-EN-CAUX,
RICARVILLE, SAINT-PIERRE-LAVIS,
SAINTE-MARGUERITE-SUR-FAUVILLE

7, avec Fauville au cœur



PHOTO: Jean-Marc Vasse

Vous découvrez pour la première fois *Terres-de-Caux, Le Mag*. Nous souhaitons régulièrement vous informer de ce que nous faisons ensemble. Les rubriques de ce magazine vous conduisent au « coup d'œil » qui retrace les événements survenus, « à la une » qui met en valeur la rentrée de nos écoliers ou l'éthique au cœur des soins des résidents de la Maison de retraite. Nous vous proposons aussi cette fois, d'aller « à la découverte » de l'église Saint-Léger d'Auzouville dont les travaux de rénovation lui permettront de retrouver tout son éclat.

Pour ce premier numéro, nous avons consacré le dossier à la présentation du fonctionnement de la commune nouvelle. Depuis le 4 janvier dernier, tous les conseillers mobilisés ont trouvé leur place, dans les commissions municipales et les comités de réflexion sans délaisser leur participation aux réunions des conseils communaux. Les adjoints sont désormais réunis au sein de la Conférence municipale pour tisser des liens dans l'action de proximité et mieux faire ensemble. Chaque semaine, je réunis les maires délégués et les maires-adjoints pour traiter toutes les questions municipales pour des décisions collectives. Chacun agit dans son domaine de compétence pour le collectif.

Et les résultats sont là. Les services publics sont rendus avec efficacité, les demandes sont traitées sans tarder, les associations accompagnées dans leurs activités, les commerces, les entreprises, les administrations locales écoutées. En 11 mois, nous avons confirmé ce que nous pressentions : faire cause commune renforce l'action municipale sans nier la proximité. Parce que nous avons l'esprit collectif, parce que la concorde préside à nos travaux, nous faisons preuve d'écoute et de partage avant d'agir avec détermination.

Et nous avons la conviction que nous en ferons davantage sur les grands sujets qui nous animent : l'école de nos enfants, la vitalité du bourg, l'aménagement des villages, l'attractivité et la sécurité de notre territoire. Nous sommes désormais relayés en cela par Caux-Seine-Agglomération qui traite autant du quotidien avec la collecte des déchets ménagers que de l'avenir pour le développement économique du territoire, première condition de l'emploi. Notre pays est mobilisé pour son redressement, nos collectivités doivent en prendre leur part. C'est ce que nous avons choisi d'assumer par la constitution de la Commune nouvelle. La lecture de cette première livraison du Mag puisse vous en convaincre tant nous pensons que *Terres-de-Caux* est avant tout une Terre de liens.

Sincèrement vôtre.

Bonnes fêtes de fin d'année.

Jean-Marc Vasse
Maire de Terres-de-Caux

coup d'œil.....	3
à la une	4
dossier	7
au quotidien	10
terre de liens	11
à la découverte.....	12
agenda.....	12

Le magazine *Le Mag* est édité par la commune nouvelle *Terres-de-Caux*
Place Gaston-Sanson
Fauville-en-Caux
76640 Terres-de-Caux
terresdecaux@terres-de-caux.fr
Directeur de la publication :
Jean-Marc Vasse

Conception graphique
rédaction et réalisation :
AVIVE [02 35 28 97 50]

Jumelage

Grafschaft en visite à Terres-de-Caux



Le samedi 16 septembre, c'est à Bennetot que les élus de Grafschaft ont débuté un circuit de visite de *Terres-de-Caux* qui les a emmenés à la découverte des 7 communes historiques.

Les représentants de la commune nouvelle de Grafschaft, jumelée avec Fauville-en-Caux depuis 1980, étaient venus signer une nouvelle charte avec *Terres-de-Caux*, officialisant ainsi l'attachement qui existe entre les deux territoires.

Jean-Marc Vasse, maire de *Terres-de-Caux*, et Bruno Delacroix, maire de la commune déléguée de Fauville-en-Caux, ont souligné combien la commune nouvelle de Grafschaft avait été un modèle dans la création de *Terres-de-Caux*. ♦



Cadre de vie Des maisons fleuries hors du bourg

La remise du prix des maisons fleuries dont le concours était organisé pour la première fois à l'échelle du territoire de *Terres-de-Caux* s'est déroulé le 17 novembre. De nombreux Fauvillais et 3 participants demeurant hors du bourg à Bennetot, Ricarville et Saint-Pierre-Lavis, ont été récompensés pour la qualité du fleurissement de leurs jardins. ♦



Vie associative Succès des 20^e Foulées auzouvillaises

Samedi 7 octobre, le club de l'Association Sportive d'Auzouville-Auberbosc organisait les traditionnelles *Foulées auzouvillaises* avec ses 10 km de course et ses 6 km de marche. Pour cette manifestation sportive qui fêtait son 20^e anniversaire, on a constaté un nombre croissant de participants : 117 arrivants pour la course et 52 pour la marche. ♦



Événement Ricarville s'engage avec Octobre Rose

Le 29 octobre, pour la 4^e année consécutive, dans le cadre de *Octobre Rose*, une manifestation était organisée par le comité d'animation de la commune déléguée de Ricarville. Une cinquantaine de personnes étaient venues participer à une marche de 4 km, avant d'assister à la conférence du Dr Benhammouda sur l'importance du dépistage du cancer du sein. ♦

Action sociale Dîner des Anciens à Saint-Pierre-Lavis

C'est dans la continuité des animations festives traditionnelles organisées chaque année dans les villages que le repas des Aînés de Saint-Pierre-Lavis s'est déroulé le dimanche 24 septembre.

Le maire de *Terres-de-Caux* et les élus de la commune déléguée ont accueilli les 27 invités pour ce moment de convivialité. ♦



Les élèves de l'école élémentaire de Ricarville accueillis par Stéphanie Leleu, nouvelle directrice, Jean-Marc Vasse, maire de Terres-de-Caux et Gilbert Lachèvre, 2^e maire-adjoint de Terres-de-Caux, chargé des Affaires scolaires et périscolaires.

Une rentrée sous le soleil

REPÈRES

TERRES-DE-CAUX
3 pôles scolaires

340 élèves
répartis entre Bermonville,
Fauville-en-Caux et Ricarville

190 repas servis
à la cantine

16 personnes pour
l'accueil périscolaire

Le 4 septembre dernier, les 506 enfants scolarisés dans les écoles maternelles et élémentaires de Fauville, de Ricarville et de Bermonville ont fait leur rentrée sous le soleil.

Pour la plupart d'entre-eux, cette rentrée s'est déroulée sous le signe de la nouveauté puisqu'ils ont fait connaissance avec des directrices récemment arrivées : Sandrine Fréger à l'école maternelle Camille-Claudiel de Fauville, Stéphanie Leleu à l'école élémentaire de Ricarville et Zélie Calbry à Bermonville.

La commune nouvelle de Terres-de-Caux qui gère désormais toutes les écoles publiques maternelles et élémentaires situées sur son territoire, a la charge d'entretenir les bâtiments

et les équipements intérieurs, et celle d'assurer la restauration et l'accueil des enfants en dehors des temps scolaires. « Terres-de-Caux accorde une place prépondérante à la jeunesse. Notre priorité est d'accueillir dans de bonnes conditions, identiques sur l'ensemble du territoire, tous les enfants scolarisés dans nos 7 communes déléguées. » souligne Gilbert Lachèvre, 2^e maire-adjoint de Terres-de-Caux, chargé des Affaires scolaires et périscolaires. L'année qui vient sera mise à profit pour arriver, en concertation avec les familles, les délégués départementaux de l'Éducation nationale et les enseignants, à harmoniser les rythmes scolaires dans toutes les écoles de Terres-de-Caux. ♦

Projets pour les écoles de Ricarville et Fauville

L'agrandissement des écoles de Fauville et Ricarville est à l'étude.
Objectif : mieux accueillir les enfants dès la rentrée 2019-2020.

Terres-de-Caux envisage de renforcer les pôles scolaires autour de ceux existant à Fauville-en-Caux et Ricarville.

L'objectif est de regrouper tous les enfants de *Terres-de-Caux* scolarisés en maternelle dans un même établissement à partir de la rentrée 2019-2020. Ce regroupement aura lieu à Fauville-en-Caux dans l'école maternelle *Camille-Claudé* agrandie pour recevoir un effectif d'environ 150 enfants.

Concernant les écoles élémentaires, les enfants continueront d'être accueillis à l'école *Jean-Loup-Chrétien* ainsi qu'à l'école *Luc-Ferry* de Ricarville.

Il est également prévu d'agrandir l'école de Ricarville afin qu'une centaine d'élèves y soit scolarisée.

De nouveaux espaces adaptés pour la cantine et les activités périscolaires

Les projets d'agrandissement des deux établissements scolaires de Fauville et Ricarville intègrent également la création d'espaces conçus et dimensionnés pour la restauration des élèves le midi et pour la pratique des activités périscolaires.

Ces projets seront prochainement soumis au vote du Conseil municipal de *Terres-de-Caux* afin de lancer les travaux de construction dans l'objectif de mettre en service les nouveaux locaux à la rentrée 2019-2020, dans le cadre d'une nouvelle organisation scolaire. ♦

La Maison de services au public, plus proche de vous

Désormais, la Maison de services au public de la communauté d'agglomération *Caux Vallée de Seine* accueille les habitants dans le centre-bourg.



Depuis le 2 octobre, la Maison de Services au public est installée au 44 rue Amiot, à Fauville-en-Caux. Son équipe vous accompagne gratuitement dans vos démarches sociales et/ou liées à l'emploi. Vous y trouverez une aide pour écrire vos courriers ou pour constituer vos dossiers (CAF, CPAM, impôts,...), ainsi qu'un accompagnement individualisé dans la recherche d'emploi et de formation. ♦

Lundi-vendredi : 9h-12h30 / 13h30-17h

☎ : 02 35 56 21 00

c.prunier@cauxseine.fr

VITE DIT

Carole Jousse anime le Relais Assistantes Maternelles



Depuis le 1^{er} octobre, Carole Jousse anime le relais des Assistantes Maternelles sur *Terres-de-Caux*. Son rôle : assister et former les assistantes maternelles, accueillir et conseiller les parents. ♦

Ludisports : ça démarre fort



Mardi à Fauville et jeudi à Ricarville, les enfants des écoles élémentaires peuvent découvrir des pratiques sportives sur le temps périscolaire : hand ball, jeu d'adresse, flag, athlétisme, gymnastique, tchoukball, jeux d'opposition... L'initiation à ces différentes activités leur est proposée à travers 30 séances d'une heure dispensées par les éducateurs sportifs de la communauté de communes Caux-Vallée de Seine, en partenariat avec le Département de la Seine-Maritime. ♦

Poursuite de l'Accueil de Loisirs

Terres-de-Caux a repris la gestion du centre de Loisirs sans hébergement qui accueille les enfants de 3 à 14 ans, chaque jour des vacances scolaires de février, du printemps, de juillet et de la Toussaint. ♦

EN PROJET**Une aire de
covoiturage à
Bermonville**

Le giratoire desservant l'entrée de l'autoroute A29 au niveau de Bermonville est un lieu de rendez-vous de plus en plus fréquenté par les co-voitureurs qui stationnent sur l'accès réservé au service d'entretien. Sur la proposition de Cécile Sineau-Patry, vice-présidente du Département et avec le soutien de la collectivité qui souhaite faciliter la pratique du co-voiturage, la SAPN projette d'aménager à cet endroit, une aire de covoiturage adaptée. ♦

**Sécurisation de
la traversée de
Sainte-Marguerite**

Chicane, mini rond-point, plateaux surélevés, zone 30 : des aménagements sont projetés sur la RD 109 afin d'apaiser la circulation dans la traversée de Sainte-Marguerite-sur-Fauville. Ces travaux seront réalisés avec l'aide du Département. ♦

**Terres-de-Caux
bien en vue sur l'A 29**

Jean-Marc Vasse a demandé à la Société des Autoroutes Paris Normandie (SAPN) d'actualiser la signalétique de ses panneaux de sortie placés sur l'A29 afin que le nom de *Terres-de-Caux* y soit mentionné. ♦

L'éthique au cœur des soins

L'EHPAD de Terres-de-Caux qui accueille les personnes souffrant de la maladie d'Alzheimer a initié un espace de réflexion, *l'Espace éthique du grand âge*, afin d'adapter au mieux les soins pour ces personnes particulièrement vulnérables

Sylvie Schrub assure la direction commune des deux EHPAD (Établissements d'Hébergement pour Personnes Âgées Dépendantes) de Grainville-la-Teinturière et de *Terres-de-Caux*.

Il y a un an, sur la proposition de Jean-Marc Vasse, maire de *Terres-de-Caux* et président du conseil d'administration de l'EHPAD Bouic-Manoury, elle a initié, sous la direction d'Emmanuel Hirsch, l'Espace éthique du grand âge au sein des deux établissements.

Cet espace de réflexion qui rassemble les professionnels de la santé, les élus, les partenaires institutionnels et les représentants des familles doit faciliter les échanges et le partage d'expériences sur les soins apportés aux personnes âgées demeurant dans les résidences. Le but est d'initier de nou-

velles pratiques afin de mieux prendre en compte les souhaits des personnes rendues vulnérables par leur vieillissement et de leur garantir un accueil digne, attentionné et de qualité.

Une action au rayonnement régional

Depuis sa création en janvier 2017, l'Espace éthique du grand âge a organisé plusieurs rencontres à *Terres-de-Caux* dont la plus récente, en septembre dernier a donné lieu à une restitution et à un débat public avec les habitants. Face à l'intérêt suscité par cette démarche, et afin de la partager plus largement, il est prévu en 2018 d'organiser des rencontres de l'Espace éthique du grand âge à l'échelle de la région et d'inviter d'autres établissements de Normandie. ♦

RENCONTRE

Emmanuel Hirsch

professeur d'éthique médicale
à la Faculté de médecine

Pourquoi avoir choisi l'EHPAD de Terres-de-Caux et de Grainville-la-Teinturière pour créer un espace éthique du grand âge ?

E. H. : Les équipes de ces deux établissements privilégient l'hospitalité. Ils sont attentifs à témoigner attention et bienveillance aux personnes qu'ils accueillent. Chacun est soucieux de reconnaître la personne parfois limitée dans son autonomie et ses facultés décisionnelles, dans son histoire, ses préférences et ses droits. C'est ainsi que je comprends l'engagement éthique.

Quel regard portez-vous sur les réflexions de ses membres et les actions menées ?

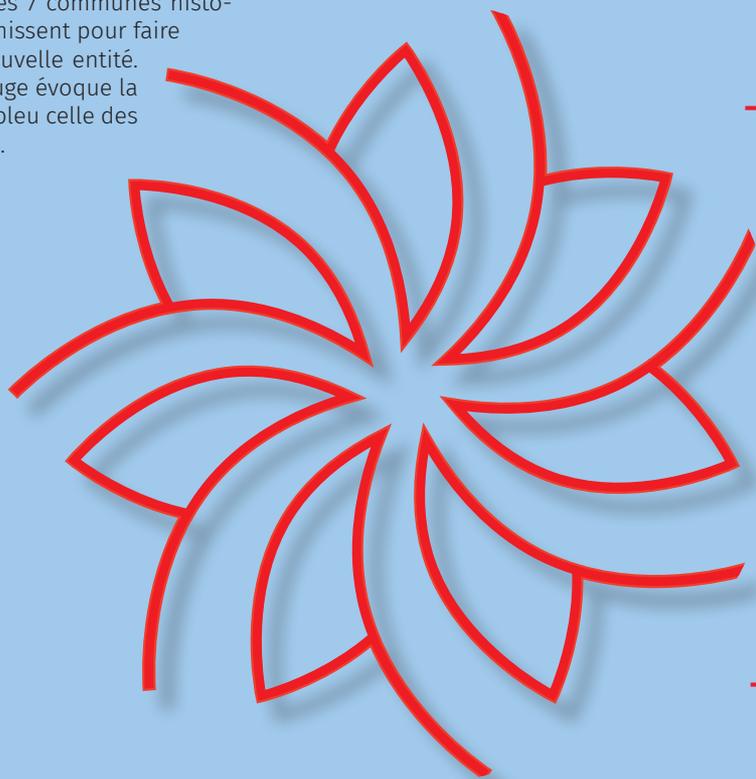
E. H. : Au sein de notre Espace, chacun met en partage son expérience, sa sensibilité et son savoir avec comme



préoccupation de permettre aux EHPAD d'être à la hauteur de leurs responsabilités. Les professionnels et membres d'associations qui enrichissent nos travaux n'ont pas attendu cet Espace pour réfléchir à la qualité de leur pratique, à l'humanité de leurs soins. Notre objectif est d'aller plus loin dans l'humanité de l'accompagnement, et de contribuer ainsi à une plus juste compréhension des enjeux du grand-âge dans les choix politiques. Que ce soit en établissement ou au domicile. ♦

Une fleur rouge pour une identité attractive

La commune *Terres-de-Caux* a choisi une identité visuelle représentant une fleur dont les sept pétales symbolisent les 7 communes historiques qui s'unissent pour faire éclore une nouvelle entité. Sa couleur rouge évoque la vie et le fond bleu celle des champs de lin.



- 4 129 habitants
- 3 800 ha de superficie
- 220 entreprises
- 1 collège
- 1 centre de formation
- 1 gendarmerie
- 1 Ehpad
- 1 piscine
- 1 salle de sports
- 1 salle de spectacles

Connaître la commune nouvelle *Terres-de-Caux*

Depuis un an, la commune nouvelle unit les sept communes historiques d'Auzouville-Auberbosc, Bennetot, Bermonville, Fauville-en-Caux, Ricarville, Saint-Pierre-Lavis et Sainte-Marguerite-sur-Fauville.

Le regroupement des sept communes a été préparé avec soin durant deux ans. Le choix de les unir à travers la création de *Terres-de-Caux*, en janvier 2017 a été fait dans l'intérêt des habitants et l'avenir du territoire. Aujourd'hui, disposant de forces et de moyens plus importants, *Terres-de-Caux* peut mener des projets d'envergure répondant aux besoins de ses habitants en termes d'éducation, d'économie, de sports, de culture,

de loisirs, de santé et de sécurité. *Terres-de-Caux* peut également maintenir et renforcer le niveau de service public de proximité aux populations, entreprises et associations de son territoire. Enfin, forte de 4 129 habitants, la commune nouvelle pèse désormais davantage à l'échelon de la communauté d'agglomération Caux Vallée de Seine, et bénéficie d'une meilleure représentativité auprès de l'Etat et des autres acteurs publics et privés. ♦

VOS ÉLUS

L'exécutif de Terres-de-Caux composé du maire et ses adjoints assure la gouvernance de la commune nouvelle.

Jean-Marc Vasse

Maire de Terres-de-Caux

Ghislaine Prunier

1^{er} maire-adjoint, chargée du Cadre de vie et de l'intercommunalité
Maire déléguée d'Auzouville-Auberbosc

Gilbert Lachèvre

2^e maire-adjoint, chargé des Affaires scolaires et périscolaires
Maire délégué de Ricarville

Joëlle Lavenu

3^e maire-adjoint, chargée des Finances
Maire déléguée de Saint-Pierre-Lavis

Régis Saul

4^e maire-adjoint, chargé des Ressources humaines
Maire délégué de Sainte-Marguerite/Fauville

Paule Craquelin

5^e maire-adjoint, chargée de la Sécurité
Maire déléguée de Bennetot

Bruno Delacroix

6^e maire-adjoint, chargé de l'Animation culturelle
Maire délégué de Fauville-en-Caux

Sophie Cousin

7^e adjoint, chargée de l'Action sociale

Stéphane Cavalier

8^e adjoint, chargé des Animations et des équipements sportifs

Daniel Dru

Chargé des relations avec les cultes
Maire délégué de Bermonville



L'exécutif municipal se réunit chaque semaine. Assis, de gauche à droite : Gilbert Lachèvre, Ghislaine Prunier, Jean-Marc Vasse, Régis Saul, Joëlle Lavenu. Debout, de gauche à droite : Stéphane Cavalier, Paule Craquelin, Bruno Delacroix, Sophie Cousin, Daniel Dru.

Un changement tout en douceur

Une représentation équitable, des décisions concertées

Les 10 membres de l'exécutif municipal se réunissent toutes les semaines. Par ailleurs, la Conférence municipale, composée des maires des 7 communes déléguées et leurs adjoints soit 27 élus, veille à la coordination de l'action publique et débat sur toutes les questions qui nécessitent une décision du maire lors de réunions régulières.

Des services communaux réorganisés

La création de Terres-de-Caux a permis de mutualiser les moyens financiers et matériels des 7 communes, mais également les 67 agents communaux au total qui interviennent dans les 7 communes déléguées. Secrétaires, comptables, professionnels de l'enfance, animateurs, agents d'entre-

tien, techniciens de la voirie... Aujourd'hui, toutes ces personnes travaillent au sein de la commune nouvelle Terres-de-Caux. La nouvelle organisation de leur travail va permettre d'harmoniser les pratiques sur les 7 communes déléguées et de garantir à l'ensemble des habitants du territoire un même niveau de service. ♦

LE SAVIEZ-VOUS ?

La loi fait obligation aux collectivités dont l'effectif est au moins égal à 50 agents de mettre en place une instance de concertation dans laquelle siègent des représentants du personnel élus par leurs pairs et des représentants de la collectivité désignés par le maire.

L'installation du « Comité technique » de Terres-de-Caux a eu lieu début novembre. Ce sera dorénavant le lieu privilégié des échanges et de la concertation pour toutes les questions relatives à l'organisation et aux conditions de travail des agents communaux. ♦

Avant tout, une grande proximité avec tous les habitants

La nouvelle organisation des services de *Terres-de-Caux* va de paire avec le souci de garantir une vraie proximité de service public pour tous les habitants du territoire. C'est ainsi que toutes les mairies des communes déléguées continuent à accueillir leurs administrés pour enregistrer leurs déclarations d'Etat civil : naissance, décès, mariage, PACS ; pour leur délivrer des copies des actes d'Etat civil ou pour recevoir leur demandes de permis de construire ou d'aménager.

C'est également aux mairies déléguées que les habitants et les associations locales continuent à s'adresser pour organiser des manifestations festives et pour réserver les espaces communaux. ♦

À NOTER

Les horaires d'ouverture des mairies déléguées ont changé. En cas de besoin, vous pouvez également vous adresser dans une autre mairie déléguée que celle où vous habitez. ♦

Bennetot Mairie déléguée 02 35 56 24 14

Accueil de proximité
vendredi : 10h > 12h
Votre secrétaire :
Marie-Claire Sellier

Fauville-en-Caux Mairie déléguée 02 35 96 74 11

Accueil de proximité
lundi : 9h > 12h - 15h > 16h30
mardi : 9h > 12h - 13h30 > 16h30
mercredi : 9h > 12h
jeudi : 9h > 12h - 13h30 > 16h30
vendredi : 9h > 12h - 13h30 > 16h30
Vos secrétaires :
Marie-Agnès Lemoine
et Nathalie Blondel

Auzouville-Auberbosc Mairie déléguée 02 35 96 75 02

Accueil de proximité
lundi : 17h > 19h
Votre secrétaire :
Marie-Claire Sellier

Ricarville Mairie déléguée 02 35 95 80 04

Accueil de proximité
mercredi : 10h > 12h
vendredi : 14h30 > 17h30
Votre secrétaire :
Marie-Claire Sellier

Sainte-Marguerite sur-Fauville Mairie déléguée 02 35 96 72 02

Accueil de proximité
mardi : 10h30 > 12h
Votre secrétaire :
Marie-Claire Sellier

Saint-Pierre-Lavis Mairie déléguée : 02 35 96 07 85

Accueil de proximité
lundi : 16h30 > 18h30
Votre secrétaire :
Nathalie Blondel

Bermonville Mairie déléguée 02 35 96 73 10

Accueil de proximité
lundi : 11h > 12h
jeudi : 17h > 19h
Votre secrétaire :
Nathalie Blondel

Trois secrétaires, une seule mission : vous aider



Marie-Agnès Lemoine
vous accueille
à Fauville-en-Caux,



Marie-Claire Sellier
vous accueille
à Auzouville-Auberbosc,
Bennetot, Ricarville et
Ste-Marguerite-sur-Fauville



Nathalie Blondel
vous accueille
à Bermonville,
Saint-Pierre-Lavis et
Fauville-en-Caux



Trois des cinq frères de la ferme Bréant, investis dans la production nouvelle du camembert

Un camembert cauchois

Le *Camembert des 5 frères*, produit avec succès depuis un an à Bermonville par la famille Bréant, relance cette production en Seine-Maritime

Tout a commencé au printemps 2016 lorsque Charles Bréant, l'un des cinq fils Bréant, a choisi de revenir sur la ferme familiale à Bermonville pour produire des fromages. Ingénieur agricole, le jeune homme avait suivi une formation de 8 mois à l'École Nationale de l'industrie laitière afin de mettre au point une recette de camembert adaptée à l'environnement local. Aidé par la Région Normandie pour investir dans un laboratoire, le projet est devenu une entreprise familiale où chacun tient son rôle. Aujourd'hui, la ferme Bréant produit quotidiennement 100 camemberts à partir du lait d'une partie de son troupeau, « des vaches de races normande

et holstein qui reçoivent une alimentation spécifique afin de produire un lait avec des taux de matière grasse et protéique plus élevés ». Fabriqué au lait cru, moulé à la louche et à la main, le Camembert des 5 frères est actuellement le seul en Seine-Maritime car tous les producteurs présents dans le département il y a une cinquantaine d'années ont disparu. Après un an de commercialisation chez plusieurs fromagers et épiceries fines de la région, ce camembert de qualité a rapidement acquis une belle réputation auprès des gastronomes. ♦
Points de vente à Fauville-en-Caux : Carrefour-Contact, Food-Truck, Soudry, Local-Attitude, Super-U.

Terres-de-Caux, des logements mieux adaptés pour les seniors

Logeal gère un parc locatif de 110 logements répartis sur Fauville-en-Caux et Ricarville dont la moitié est occupée par des seniors.

Afin de mieux répondre aux besoins des personnes vieillissantes, *Terres-de-Caux* va signer une convention avec Logeal avant la fin de l'année.

Son but : permettre l'adaptation de ces logements grâce à divers travaux (tels que des douches accessibles) afin de faciliter le maintien à domicile des personnes âgées.

Au sein de Logeal, c'est le service *Habitat Senior Service* qui s'occupe de réaliser ces travaux d'adaptation. ♦

Changement de trésorerie

Pour obtenir des réponses à toutes leurs questions relatives à l'impôt, les habitants de *Terres-de-Caux* doivent désormais s'adresser à la trésorerie de Bolbec - 412 av. du Maréchal-Joffre 02 32 84 10 70. ♦

Bienvenue aux nouveaux commerces



3 nouveaux commerces sont installés à *Terres-de-Caux*

Food truck Draft
restauration à emporter
lundi toute la journée
place Gaston-Sanson
Fauville-en-Caux - 06 88 83 61 72

Méto'Culture
métallerie et motoculture
605 rue Bernard-Thélu
Fauville-en-Caux - 02 35 16 21 91

Au comptoir du cheveu
salon de coiffure
791 rue Bernard-Thélu
Fauville-en-Caux - 02 35 39 99 19

Le Département installe un service de 33 personnes à Terres-de-Caux

Depuis juin 2017, *Terres-de-Caux* est devenu le siège de l'une des 5 Unités Territoriales d'Action Sociale (UTAS) du Département de la Seine-Maritime : l'UTAS "Entre Seine et Mer". Ce service qui coordonne l'action de 14 centres médicaux-sociaux répartis sur le plateau de Caux, compte 33 agents qui se sont installés dans les bureaux laissés libres par l'ancienne communauté de communes Cœur-de-Caux. ♦



SPECTACLES

LA ROTONDE

Coup de projecteur

Du blues, du blues, du blues...



La Rotonde qui s'est fait une spécialité de beaux concerts de blues, programmait le 18 novembre Eugène "Hideaway" Bridges, originaire de la Nouvelle-Orléans. Son concert suivait une semaine d'apprentissage du blues pour les écoles primaires en compagnie de Cisco Herzaft avec ses guitares, son sifflet du Mississippi et les percussions de Mickaël Burey. De quoi éveiller des vocations sur *Terres-de-Caux* !

FÉVRIER

- 3 Théâtre : *Mr Fox* par la compagnie Caux-Médiens
- 21 Conte musical flûte traversière en partenariat avec Caux Seine Agglo

MARS

- 3 Festival de courts métrages avec l'association *Eurydice*
- 16 Ouverture du Salon de Printemps (peintures et sculptures) à Saint-Marguerite-sur-Fauville
- 24 Concert blues : Awek (groupe toulousain)
- 25 Clôture du Salon de Printemps

AVRIL

- 7 Concert Musique de chambre en quintette en partenariat avec Caux Seine Agglo
- 15 Festival *Terres de Paroles* en partenariat avec le Département

MAI

- 18 Concert du chœur *Terres-de-Caux*
- 26 Concert de groupes locaux : The Angies, Orange Yéti, Astonia

JUIN

- 9 Quintette Cachasax : musique sud-américaine en partenariat avec Caux Seine Agglo
- 30 Concert de clôture de la saison culturelle avec Ain't that soul, cover



Le ciné, c'est pour 2018 !

Après les soirées-débat et le festival du court métrage *Eurydice*, les séances de cinéma régulières arrivent maintenant à *Terres-de-Caux*. Dès janvier 2018, deux mardis par mois, des films seront programmés à la Rotonde : un film pour les jeunes à 18 h 15 et un film pour tout public à 20 h 30. Le tarif de chaque séance a été fixé à 5 € avec plusieurs possibilités de réduction.

Pensez déjà à noter les dates :
16 et 30 janvier / 13 et 27 février /
13 et 27 mars / 10 et 24 avril /
15 et 29 mai / 12 et 26 juin ♦

Festival *Terres de Paroles*

Le dimanche 15 avril, le festival *Terres de Paroles* revient faire escale à *Terres-de-Caux* avec deux spectacles programmés à la salle de la Rotonde :

- *Autoportrait à ma grand-mère* de Patricia Allio
- *Dale recuerdos XXXI (Je pense à vous)* de Didier Ruiz

Tarif des spectacles : de 5 à 12 €
Programme détaillé et billetterie :
www.terresdeparoles.com



Auzouville - Auberbosc

Nouvelle jeunesse pour l'église Saint-Léger

L'église Saint-Léger, bordée par une cour masure, se trouve dans un site inscrit aux monuments historiques. Sa nef édifiée au XVI^e siècle a été flanquée d'un clocher en 1700, puis d'un nouveau chœur et d'une abside en 1756. Grâce à une restauration envisagée de longue date et lancée en 2016, le bâtiment retrouve une nouvelle jeunesse. À l'extérieur, la maçonnerie rénovée met en valeur la polychromie des murs en briques de Saint-Jean, en silex et en pierre blanche où l'on peut admirer d'anciens graffitis. La toiture en ardoise et le nouveau coq qui couronne le clocher, sont désormais protégés contre la foudre. À l'intérieur, la restauration se poursuit pour faciliter l'accès aux personnes à mobilité réduite, restaurer la charpente et les vitraux. Déjà, les peintures des voûtes de bois couvrant le chœur ont retrouvé leur éclat, tandis que le nettoyage des murs a révélé d'importants décors peints au XVIII^e siècle. Cette rénovation a pu être financée grâce aux fonds propres de la commune, complétés par le legs de Mme Yger, ancienne habitante, la réserve parlementaire et les participations de l'État et du Département. ♦



Appel à souscription

L'église Saint-Léger d'Auzouville-Auberbosc abrite un important ensemble mobilier du XVIII^e (en gardiennage actuellement) dont un tableau de Bredel daté de 1756, représentant La Présentation de la Vierge au Temple. Compte tenu du mauvais état de ce tableau, un appel à souscription sera lancé pour rassembler les fonds nécessaires à sa restauration. ♦

AGENDA

DÉCEMBRE

20 Fauville-en-Caux
Bûche de Noël

JANVIER

Vœux des maires

6 Sainte-Marguerite-sur-Fauville à 11 h
Ricarville à 18 h
7 Bennetot à 11 h
10 Fauville-en-Caux à 13 h 45
13 Bermonville à 15 h
14 Saint-Pierre-Lavis à 11 h
21 Auzouville-Auberbosc à 11 h
22 Terres-de-Caux à 18 h
Vœux aux Forces vives

14 Bermonville
Vœux du Club des Anciens
19 Fauville-en-Caux
AG Anciens combattants
20 Fauville-en-Caux
AG Caux Motos
27 Fauville-en-Caux
Coinchée Rencontres et Loisirs

FÉVRIER

3 Sainte-Barbe



24 Fauville-en-Caux
Concours agricole A. Boivineau

MARS

17 Bermonville
loto
19 Ricarville
Commémoration accords d'Evian

AVRIL

28 Fauville-en-Caux
Dominos Rencontres et Loisirs »

MAI

1 Fauville-en-Caux
Repas du Muguet
Concours d'agility - club canin
8 Commémoration
Repas Anciens combattants

JUIN

17 Fauville-en-Caux
Fête de la Saint-Jean
23 Ricarville
Fête de la Musique
29 Fauville-en-Caux
Soirée du Club Guitare